

Communiqué à l'attention des médias, le 17 août 2020

## **œco EGLISE ET ENVIRONNEMENT RECOMMANDE LE NON À LA LOI SUR LA CHASSE**

***Ce qui est nécessaire aujourd'hui, ce n'est pas de tirer sur les loups mais d'empêcher les interventions humaines dans la nature. Car aucune créature n'est superflue. Le comité d'œco recommande de refuser la révision de la loi sur la chasse lors de la votation du 27 septembre.***

Les organisations de protection de la nature ont lancé un référendum contre la révision de la Loi sur la chasse. C'est pourquoi il y aura une votation à ce sujet le 27 septembre prochain. La révision de la « Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages » (Loi sur la chasse) a pour objectif premier de réguler les populations de loups. Mais la révision va beaucoup plus loin. Le Conseil fédéral a dès lors la compétence d'autoriser le tir d'autres espèces animales protégées pour réguler leur population. Ceci pourrait concerner, à court terme, également le castor et le lynx. Les organisations de protection de la nature s'opposent à une révision qui crée des déséquilibres dans la Loi sur la chasse et la protection. La plupart des modifications prévues vont à l'encontre des visées de protection. Des espèces animales menacées de disparition comme le lièvre brun, le lagopède alpin ou la bécasse des bois peuvent même continuer d'être chassées. Si la révision est refusée, c'est la loi sur la chasse de 1986 qui continuera d'être en vigueur.

### **Aucune créature n'est superflue**

Les écosystèmes naturels et leur grande diversité d'espèces permettent de réguler et de stabiliser le climat, les nuisibles et les maladies, protègent contre les crues, représentent des lieux de détente et de spiritualité pour nous les humains. Toutes les créatures ont une fonction propre dans les écosystèmes et ne sont pas superflues.

L'arrivée du loup et le développement des premières familles en Suisse ont réveillé des peurs et des émotions ancestrales. Mais il s'agit de garder à l'esprit les proportions. En tout premier lieu, ce sont les activités humaines, qui, trop souvent, menacent la nature. Nous devenons même parfois un danger pour nous-mêmes. Le recul catastrophique de la biodiversité observé est causé par les activités humaines. Il y a lieu de se réjouir que certaines espèces reconstituent leur population. Le fait que le retour des loups en Suisse, un pays densément peuplé, ait besoin d'un accompagnement approprié, est incontesté. Mais comme les animaux sauvages s'adaptent aux loups, nous, les humains, devons faire cet effort. Nous devons apprendre à vivre avec cette espèce. Cela signifie que de futurs dommages difficiles à évaluer ne devraient pas être une raison suffisante pour tirer préventivement sur des animaux rares comme le loup. Face à des conflits insolubles, la loi existante permet déjà aux cantons, en accord avec la Confédération, d'autoriser le tir de « loups problématiques » et d'autres espèces protégées.

### **Respecter les équilibres**

Il est de notre responsabilité de respecter les lois de la nature et les équilibres fragiles entre les créatures, déclare le pape François dans l'encyclique Laudato si – et le loup, le castor et le lynx en font partie. Ce qui est nécessaire aujourd'hui, ce n'est pas de tirer sur les loups mais de limiter strictement nos interventions dans la nature – afin de protéger la biodiversité et de maintenir un climat favorable à la vie. Le comité d'œco recommande donc de soutenir les organisations de protection de la nature et de refuser la révision de la loi sur la chasse.



Le lièvre brun, espèce menacée, peut continuer d'être chassé. Photo : Stefan Huwiler

### **Le travail d'œco en matière d'environnement dans le contexte des Eglises**

Plus de 800 paroisses, organisations rattachées aux Eglises et membres individuels soutiennent l'association œcuménique œco Eglise et environnement. Par son comité, œco est en lien direct avec l'Église évangélique réformée de Suisse et la Conférence des évêques suisses.

- Les Eglises suisses recommandent de célébrer « *Un Temps pour la Création* », du 1<sup>er</sup> septembre au 4 octobre. Depuis 1993, œco publie des documents qui encouragent la réalisation d'offices religieux et d'autres manifestations particulières dans le cadre d'« *Un Temps pour la Création* ». En 2016, œco a lancé un cycle thématique consacré aux cinq sens. [www.temps-pour-creation.ch](http://www.temps-pour-creation.ch)
- L'économie de l'énergie dans les bâtiments ecclésiaux constitue un autre axe de travail important, en plus des cours et des publications d'œco. En 2010, œco a publié le manuel de l'environnement pour les paroisses « Paroisses vertes ». Depuis 2015, œco gère en outre le secrétariat de l'éco-certificat « Coq Vert » délivré dans le secteur des Eglises et forme les conseillers en environnement des Eglises.
- En tant que voix des Eglises pour l'écologie, œco intervient publiquement sur des thèmes de politique environnementale comme la politique climatique et énergétique, l'aménagement du territoire ou la politique des transports.

œco Eglise et environnement

Kurt Zaugg-Ott

Schwarztorstrasse 18

Case postale

3001 Berne

Tél. 031 398 23 45

[info@oeku.ch](mailto:info@oeku.ch)

[www.oeco-eglise.ch](http://www.oeco-eglise.ch)